

Les objectifs du tourisme et ceux de l'aménagement du territoire peuvent parfois être antagonistes et conflictuels. Pourtant, une étude du SAB (Groupement suisse pour les régions de montagne, à télécharger sur www.sab.ch) sur l'agritourisme parue récemment nous informait qu'en matière d'aménagement du territoire, les cantons devaient donner plus de poids à l'agritourisme, au travers de leurs plans directeurs.

Ainsi, le thème du 2ème forum du tourisme rural tombe à point nommé puisqu'il traitera de l'aménagement du territoire et du tourisme rural. Il aura lieu le 19 novembre à Courtemelon et fait suite à celui de 2007, consacré aux perspectives de l'agritourisme dans le canton du Jura et le Jura bernois.

A cette occasion, les éléments essentiels de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire seront présentés ainsi que l'application des articles, dans les cantons du Jura et de Berne, liés à des projets de transformation ou construction destinés au tourisme rural en zone agricole ou non agricole.

Le forum s'adresse à toutes les personnes, qu'elles soient agricultrices ou non, ayant un projet touristique ou intéressées par la problématique et qui souhaitent s'informer sur les possibilités légales en fonction de leur statut (agriculteur-trice ou non agriculteur-trice) et de la zone visée (agricole ou non agricole). Pour de plus amples informations et inscription, cf lien

<http://www.frij.ch/CMS/default.asp?ID=352>